



Charlesbourg, le 26 octobre 1998

A V I S

À TOUS LES FOURNISSEURS

MISE À JOUR DU FICHER DES VALIDATIONS DU SYSTÈME DU MRN

Le 28 mai 1997, le fichier des validations du système du MRN avait été transmis à tous les Fournisseurs (avis 97-24A). Depuis, plusieurs validations ont été ajoutées, modifiées ou retirées.

Voici donc la liste des modifications apportées aux validations par rapport à la version de mai 1997 du fichier des validations.

Validations ajoutées

No validation	Date	Commentaires
968-NH-51	97/09/29	Cohérence entre l'échelle d'agrandissement de la planche d'agrandissements et celle du plan de rénovation.
971-NH-67	97/06/10	Nombre de flèches de renvoi par sous-classe d'annotation.
974-AV-68	98/04/01	Présence des lots bornants rénovés dans les lots bornants de la requête.
975-NH-M3	98/04/01	Cohérence entre le code type propriétaire et le code mode acquisition.
976-AV-63	98/06/26	Présence du numéro de PC (CPD) au FAL et au plan de rénovation.
977-NH-63	98/06/26	Présence du numéro de PC au plan de rénovation et au FAL.
978-AV-63	98/06/26	Présence du numéro de PC (SUP) au plan de rénovation et au FAL.
985-NH-63	98/06/26	Réservation au mandat des numéros de PC (SUP).

...2



Validations ajoutées (suite)

No validation	Date	Commentaires
986-AV-35	98/09/23	Disposition des rectangles d'agrandissement sur la planche d'agrandissements.
987-NH-72	98/09/18	Nombre de chiffres significatifs pour les annotations de dimensions linéaires.
988-NH-20	98/09/18	Nombre de chiffres significatifs pour les annotations de superficies.
991-AV-B1	98/06/26	Cohérence du type de dimension pour les anciens lots en concordance avec un même nouveau lot.
992-AV-B1	98/06/26	Cohérence entre le type de dimension des anciens lots et la représentation du nouveau lot sur un PC.
993-AV-B1	98/06/26	Cohérence entre le type de dimension des anciens lots et la représentation du nouveau lot sur un PC.
994-AV-B1	98/06/26	Cohérence entre le type de dimension des anciens lots et le type de morcellement (CPD) du nouveau lot.
995-AV-B1	98/06/26	Cohérence entre le type de dimension des anciens lots et le type de morcellement (CPD) du nouveau lot.

Validations modifiées

No validation	Date	Commentaires
119-AV-18	98/01/06	Afin d'émettre le message à chaque fois que le problème est détecté. La localisation des cas détectés est maintenant assurée par 2 valeurs, soient le «no lot» et «x, y du nœud appartenant au lot en erreur».
163-AV-68	97/11/06	Le type d'erreur a été modifié de NH (Élément non cohérent) à AV (Avertissement).
315-NH-5	97/10/15	L'annotation peut être située à l'extérieur du polygone de lot si elle est cependant à l'intérieur du feuillet cartographique. Si un lot forme plusieurs polygones à l'intérieur d'un feuillet cartographique, il doit alors y avoir une annotation par polygone.
325-AB-5	97/10/15	Voir 315-NH-5.
328-AV-58	98/01/06	Afin de ne pas émettre le message d'erreur sur les lignes de lots situées totalement à l'intérieur d'un agrandissement.

Validations modifiées (suite)

No validation	Date	Commentaires
340-AV-35	98/09/23	Afin de vérifier que chacun des agrandissements présents sur chacune des planches d'agrandissements est situé à l'intérieur des limites acceptables prévues dans les Instructions. Le message d'erreur a été ajusté en conséquence.
629-NH-D9	97/12/22	Afin de tenir compte que la répartition cadastrale officielle peut être PH3 ou PH4 en livraison 4 et PH3 ou PH4 en livraison 5.
692-NC-13	97/10/15	Voir 315-NH-5.
957-AV-97	98/01/06	Afin d'exclure de la validation les segments appartenant à des lots de contexte rénovés qui sont à l'extérieur des feuillets cartographiques de la requête.

Validations retirées

- Validations retirées suite à l'abandon du fichier des avis des avis personnalisés de modification (FAM). (97/12/22)

221-AB-P3	221-AB-P4	222-AV-P2	222-NC-P3
247-NC-P4	257-NC-A6	257-NC-A6	602-NC-E0
603-NC-E1	604-AV-M1	605-NH-D9	606-NH-A6
607-AV-P2	608-AV-M5	614-NH-M5	615-AB-P1
615-AV-M1	624-NH-P3	626-AV-P5	643-AV-A6
644-AV-A6	645-AV-M5	648-NH-M5	649-NH-M5
651-NH-P4	654-NH-D9	655-NH-D9	656-NH-E0
657-NH-E2	658-NH-D9	659-NH-E2	660-NH-A6
661-NH-P4	662-AV-P4	663-AV-M2	664-NH-A6
665-NH-P3	-AB-A6	-AB-A6	-AB-D9
-AB-E0	-AB-E1	-AB-E2	-AB-M2

- Validations retirées suite à l'abandon du fichier des requêtes d'analyse foncière additionnelle (FRAFA). (97/12/22)

240-NC-E2	244-NC-D9	244-NC-U5	608-AV-U4
614-NH-U4	645-AV-U4	648-NH-U4	649-NH-U4
921-NC-E0	922-NC-E1	923-NC-U6	924-AV-V5
925-AV-V6	926-AB-U6	926-AB-U8	926-AB-V1
926-AB-V2	926-AV-A6	926-AV-V3	926-AV-V7
927-AV-U7	927-AV-U9	927-AV-V4	928-AV-V7

- Validations retirées suite à l'abandon du fichier des requêtes d'analyse foncière additionnelle (FRAFA). (97/12/22) (suite)

928-NC-U8	928-NC-V2	929-AV-A6	930-AV-V3
931-AV-V7	932-NH-D9	933-NH-D9	934-NH-E0
935-NH-E2	936-NH-D9	937-NH-D9	938-NH-E2
939-NH-D9	940-NH-D9	941-AV-U5	942-AV-U7
943-AV-U7	944-AV-U9	945-AV-U9	946-AV-U6
947-AV-V4	948-AV-V4	949-AV-A6	950-NH-U5
951-NH-U5	952-AV-U6	953-AV-U9	954-AV-U9
956-AV-A6	-AB-D9	-AB-E0	-AB-E1
-AB-E2	-AB-U5		

Autres modifications

- La référence aux Instructions dans la colonne « Description cause/action » a été ajustée à la version 3.3 pour les validations suivantes :

238-AV-37	636-NH-N3	638-NH-N3	986-AV-35
-----------	-----------	-----------	-----------

- Le texte des colonnes « Validation » ou « Description cause/action » ont été complétés* pour les validations suivantes :

143-NH-73	166-NH-63	169-NH-5	170-NH-20
170-NH-74	180-NH-41	192-NH-20	201-NH-52
324-NH-02	324-NH-33	324-NH-64	324-NH-65
324-NH-66	324-NH-67	324-NH-96	324-NH-98
332-NH-70	915-NH-N3	916-NH-N3	917-NH-N3
918-NH-N3	957-AV-96	957-AV-97	

* L'ancienne version d'EXCEL ne permettait pas plus de 255 caractères par cellule.

Vous trouverez ci-joint le fichier des validations (val_reno.xls) à jour en date du 30 septembre 1998. Nous vous rappelons que les numéros de message en caractère gras distinguent les validations qui font intervenir des données de la banque cadastrale officielle. Certaines de ces données (en territoire non rénové) pouvant être erronées, le Fournisseur doit, après vérification, signaler au rapport sur les situations particulières les corrections à apporter.

(Avis 98-59)